



COMMUNIQUE A LA B.V.M.T

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications " SOTETEL ", porte à la connaissance de ses actionnaires que son Conseil d'Administration, réuni le **13 décembre 2006**, a décidé de les convoquer en Assemblée Générale Extraordinaire le vendredi **05 janvier 2007** à partir de 10h à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (I.A.C.E) sis aux Berges du Lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Modification des statuts pour la dissociation entre les fonctions du Président du Conseil d'Administration et celles du Directeur Général de la société et ce conformément à l'article 215 du code des sociétés commerciales.

18 DEC 2006



Le Président du Conseil d'Administration
MOHAMED HEDI DRIDI





SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS
Société Anonyme au capital de 23.184.000 dinars - R.C. N° : B 150811998
Siège social : Rue des Entrepreneurs – Z.I. Charguia II Aéroport
B.P. 640 – 1080 Tunis Cedex

CONVOCATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Les actionnaires de la Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SO.T.E.TEL" sont invités à se réunir en Assemblée Générale Extraordinaire le vendredi 05 janvier 2007 à partir de 10h à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (I.A.C.E) sis aux Berges du Lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Modification des statuts pour la dissociation entre les fonctions du Président du Conseil d'Administration et celles du Directeur Général de la société et ce conformément à l'article 215 du code des sociétés commerciales.



Le Président du Conseil d'Administration

MOHAMED HEDI DRIDI

